

Inspection de l'Education nationale
 Circonscription de **MONTARGIS OUEST**
Ecole Primaire des CATALPAS VILLEMANDEUR
13 classes

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU
 CONSEIL D'ECOLE DU 10 mars 2019**

Convocation adressée le 15/10/ 2019 par la directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le 10 mars 2019, à 18 h 00, à l'école des Catalpas

Secrétaires de séance : Mme PERRIGAULT et M.MOREAU

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme TRON	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme BRÉE Mme FAVRIS Mme JACQUEMIN Mme KISZKO Mme LERITEAU M. MOREAU Mme PORTILLON Mme ROTA Mme TCHOULKINE	Enseignante Enseignante Enseignante Enseignante Enseignante Enseignant Enseignante Enseignante Enseignante
Inspecteur ou inspectrice de l'éducation nationale	
M.RAISONNIER	
ELUS	
M. DUPORT	Adj. aux Affaires Scolaires
PARENTS D'ELEVES	
Mme FISSON Mme GANNAT M.LLAVADOR Mme MANJIKOFF Mme PLANCHE SCHOKAERT Mme PERRIGAULT Mme CREFF Mme MARCHAND Mme TEMPLIER	Elue titulaire Elue titulaire Elue titulaire Elue titulaire Elu titulaire Elu titulaire Elue titulaire Elue titulaire Elue suppléante
DDEN	

Membres invités

Nom	Qualité
M.Girard Les délégués des élèves (9)	Président AEM

Membres absents excusés

Nom	Qualité
M.RAISONNIER	IEN
Mme SERRANO	Maire
Mme BODET-POISSONIER	Enseignante
Mme BOUCHEBOUT	Enseignante
Mme CHATELLIER	Enseignante
Mme DELOINCE	Enseignant
M.THAN	Enseignante
Mme NEZONDET	Elue titulaire
Mme DENIZ	Elue titulaire
Mme OUCHFOUNE	Elue titulaire
Mme MAHUTEAU	Elue titulaire
Mme LEVEQUE	Elue titulaire
Mme BOISROUX	DDEN, excusée

Pour introduction, la Présidente nomme un et une secrétaire de séance :

Mme Perrigault et M.Moreau se chargent des rôles de secrétaire de séance

Ordre du jour :

- Parole aux délégués du conseil des élèves
- Parole à Monsieur le Président de l'Association AEM
- Présentation des projets et opérations pédagogiques de l'année scolaire menés dans les classes et dans l'école
- Parole aux parents d'élèves
- Travaux réalisés, en cours, ou à programmer
- Point financier, par la trésorière et les mandataires de la coopérative scolaire
- Divers

1- Parole aux délégués des élèves

Les représentants des élèves présentent les trois projets menés lors des réunions durant la période décembre-février.

- **Labellisation E3D** (établissement en démarche de développement durable). Parmi les 17 objectifs du développement durable (ONU), les délégués en ont choisi 7. Il souhaite mettre en place des actions pour « atteindre ces 7 objectifs » dans la classe, à l'école, à la maison et dans la ville. Les délégués présentent différentes propositions : venir à pied à l'école ou en vélo ; utiliser moins de photocopies ; préserver les insectes (la biodiversité) ; éviter le gaspillage alimentaire ; ramasser les déchets ; trier, utiliser différentes poubelles : baisser le chauffage ; acheter du matériel scolaire issue des filières équitables...
- **La sécurité** : des affiches ont été créées pour chaque classe et chaque lieu commun pour rappeler que le port du casque est obligatoire quand on circule à vélo.

Un slogan a été créé : pas de héros sans casque, pas de vélo sans casque

- **La Charte** des bons comportements a été élaborée pour rappeler à tous ce qu'on peut faire et doit faire pour que chacun puisse travailler, apprendre, jouer, vivre tranquillement, en toute sécurité, en sérénité à l'école. C'est un règlement simplifié, écrit à la forme affirmative, qui sera affiché dans toutes les classes et lieux communs, y compris à la garderie, au restaurant scolaire... .

Madame Tron félicite chaleureusement les élèves pour le travail accompli et le temps passé à la mise en place des projets. Elle rappelle le rôle essentiel des partenariats avec les différents services et acteurs de la vie scolaire. Elle soulève l'importance de la cohérence entre les différents acteurs et celle de la prise en compte globale de la journée de l'écolier.

2- Parole à Monsieur le Président de l'association des Elèves Mandorais

M.Girard présente les différentes opérations menées durant l'année scolaire (vide ta chambre, vente de stylos, téléthon, loto, fête de fin d'année...). Il rappelle que les bénéfices récoltés sont reversés aux deux écoles de Villemandeur à part égale.

A la demande de Mme Tron, les membres de l'association participeront à la sécurité lors du cross à Lisledon, lors des représentations des chorales en juin.

L'association gèrera aussi les prises de vue, « fraternie », à l'école du Buisson (pour les 2 écoles).

Le prochain événement organisé sera le carnaval du 4 avril, défilé de 14h à 15h.

M.Girard annonce qu'il n'y aura pas de tombola cette année.

L'association participera aussi à hauteur de 560€ au financement de la classe de neige. Cet argent paiera les insignes des élèves.

Mme TRON remercie M.Girard et les membres de l'association pour ce partenariat

3- Présentation des projets et opérations pédagogiques de l'année

Cf document joint

Mme Tchoulkine explique qu'un projet basé sur « **les droits de l'enfant** » sera le fil rouge du travail des délégués et donc de tous les élèves jusqu'à la fin de l'année. Une production d'affiches devrait voir le jour, la fabrication d'un livre, d'un album est envisagé. Les bénéficiaires iront à une association qui gère le parrainage d'un enfant.

4- Paroles aux parents d'élèves

Les questions envoyées sont

- *Les repas végétariens : est ce que les parents et les enfants seront interrogés sur le sujet ? Satisfactions, améliorations à faire....*

M. Régnier, responsable de la restauration scolaire n'a pu être présent. Mais a fait savoir qu'il est tout à fait favorable à un retour de la part des familles.

Mme Tron suggère que les parents élus établissent un questionnaire de satisfaction à destination des familles.

M. Dupont rappelle que la loi est la loi, il ne saurait y avoir de retour en arrière. Il faut s'habituer aux nouvelles habitudes.

- *En maternelle certains parents se plaignent que leurs enfants rentrent avec du sable jusqu'aux sous-vêtements ! Est-il possible de mieux surveiller ou supprimer le sable ?*

M. Dupont déclare que le bac à sable ne sera pas supprimé.

Pour mémoire le sable est régulièrement nettoyé et changé

- Un autre point est abordé : le matériel (jeux) utilisé sur les temps de récréation peut-il être utilisé lors de la pause méridienne ? Les enseignants craignent une usure trop rapide. Les parents élus souhaitent que le matériel soit fourni par la municipalité. L'AEM se propose, si elle est sollicitée de participer à l'achat du matériel.

Mme Tron suggère que c'est peut-être par la gestion du matériel commun que la notion de continuité, de cohérence de la journée scolaire, d'égalité des rôles (animateurs, enseignants, personnel technique...) peut commencer à s'installer dans la tête des enfants et des adultes.

Elle précise aussi que l'AEM sera sollicitée.

- Les parents élus présentent également le travail réalisé sur la future Charte des parents. Un groupe de travail s'est réuni, a défini ce que l'on attend du document. Un premier document est présenté et commenté. Il sera modifié dans les semaines qui viennent et devrait être présenté au prochain conseil.

5- Points sur les travaux

Cf document joint qui précise ce qui a été réalisé, ce qui est en cours de réalisation et ce qui est à programmer.

Mme Tron souhaite remercier M. le responsable des services techniques et l'ensemble de son équipe pour la rapidité et la qualité des interventions.

Elle en profite pour remercier également tout le personnel qui gère l'entretien de l'école au quotidien et souligne la qualité de leur travail.

Concernant la nouvelle garderie, quelques parents s'étonnent que l'on puisse rentrer dans la nouvelle salle si facilement. La question de la fermeture à clef de la porte est posée.

Ce commentaire sera transmis à Mme Bardant.

6- Point financier

Mme Kiszko rappelle que le solde disponible était de 15 636,58€ lors du 1^{er} conseil d'école (novembre 2019)

Elle indique des entrées pour **5 518€** (photos , dons) et des sorties pour **4 777.90€** (école et ciné, cinématernelle, photographe)

Le solde au 10 mars est de 16 376,68€

Chaque classe bénéficie d'une coopérative de classe.

7- Divers

Mme Tron informe que les effectifs prévisionnels pour 2020/2021 sont très stables.

Ecole Primaire des Catalpas		Maternelle			Élémentaire					
		PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1		CM2
Rentrée 2020/2021		34	39	39	33	44	40	47	43	
Effectifs prévisionnels	Ulis					?	2	5	1	
		112			207				319+...	

Point Coronavirus

Mme Tron rappelle le numéro d'appel, elle insiste sur le fait que l'école suit les recommandations qui émanent du ministère et pas forcément celles des journaux télévisés et autres réseaux sociaux. Le contact avec les services municipaux est constant.

A ce jour, aucun élève n'est absent pour ce motif.

Elle appelle tous les acteurs à être prudents, assure que l'école est équipée en nombre pour le savon, les essuie-tout... . Les élèves doivent se laver les mains plusieurs fois par jour.

Mme Tron remercie les participants pour leur présence, leur écoute attentive et leur participation active.

La séance est levée à 20h00.